

Paris,
le mardi 19 janvier 2016

Émetteur : Ucanss : Élise Demorise - Tél. 01.45.38.82.79 - edemorise@ucanss.fr, Institut 4.10 : Jérôme De Biasi - Tél. : 05.62.26.92.87 - jde-biasi@institutquatredix.fr

Objet : Dispositif conseiller en développement des organisations

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur l'Agent Comptable

Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

L'Ucanss et l'Institut 4.10 proposent un nouveau cycle relatif au dispositif « Conseiller en Développement des Organisations » pour l'année 2016.

1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

La formation est composée de neuf modules :

- Module 1 - Pratiquer les outils de l'organisation - Fondamentaux (2 jours)
- Module 2 - Pratiquer les outils de l'organisation - Avancés (2 jours)
- Module 3 - Découvrir et pratiquer les logiciels d'organisation (2 jours)
- Module 4 - Piloter la performance des systèmes de production (2 jours)
- Module 5 - Analyser et reconfigurer les processus (1 jour)
- Module 6 - Diagnostiquer l'unité de travail (2 jours)
- Module 7 - Accompagner le changement en milieu complexe (2 jours)
- Module 8 - Animer et piloter un projet stratégique (2 jours)
- Module 9 - Optimiser les situations de travail selon une approche collaborative (1 jour)

Le parcours complet est donc d'une durée de 16 jours.

2. PUBLIC CONCERNÉ

Ces modules peuvent être suivis :

- soit intégralement par tout collaborateur appelé à exercer le conseil en développement des organisations à titre de métier ou de fonction dans le cadre de son organisme ou d'une organisation inter-organismes ;
- soit pour partie afin de se professionnaliser sur les techniques, méthodes et outils du Conseiller en Développement des Organisations. Dans ce cadre le public visé concernera alors les conseillers en organisation en exercice souhaitant se professionnaliser sur certaines thématiques. Les auditeurs en exercice souhaitant se former sur certaines thématiques de l'organisation à l'occasion de missions " d'audit d'organisation " qui leur sont confiées, soit dans le cadre de leur organisme, soit dans le cadre de mission confiées par l'A.CO.R.S.. Les manager, experts, collaborateurs qui à l'occasion de projets confiés par leur direction ont à utiliser des méthodes et/ou outils empreints de l'organisation.

Le nombre de stagiaires est limité à 12 par module et ne peut être inférieur à 8.

CALENDRIER

Le calendrier de ce nouveau cycle est le suivant :

- Module 1 : 22 et 23/03/2016
- Module 2 : 18 et 19/04/2016
- Module 3 : 30 et 31/05/2016
- Module 4 : 20 et 21/06/2016
- Module 5 : 22/06/2016
- Module 6 : 8 et 9/09/2016
- Module 7 : 3 et 4/10/2016
- Module 8 : 21 et 22/11/2016
- Module 9 : 23/11/2016

COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est fixé en 2016 par participant :

- pour les modules 1, 2, 3, 4, 6, 7 et 8 à **353,00 €** ;
- et pour les modules 5 et 9 à **176,00 €**.

Ce coût ne comprend pas, l'ensemble des frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration.

Conformément aux décisions d'UNIFORMATION pour l'année 2016, cette formation fait l'objet d'une prise en charge à hauteur de 50 %.



L'offre de ce dispositif est accessible via le site de l'Institut 4.10 : www.institutquatredix.fr

Les inscriptions se font par mail à l'adresse suivante : inscriptions@institutquatredix.fr

Vos interlocuteurs Jérôme De Biasi (jde-biasi@institutquatredix.fr) de l'Institut 4.10 (pilote de ce dispositif) et Élise Demorise (edemorise@ucanss.fr) de l'Ucanss se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur l'Agent Comptable, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de ma considération distinguée.



Carole Bonvalot

Directrice du Développement
et de l'Accompagnement RH